

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 octobre 2019

Délibération CA_20191016_014

Arbre de Noël 2019

VOTE : adopté à l'unanimité

4 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

DECIDE :

Article unique. - de reconduire pour l'année 2019 la valeur des bons cadeaux de Noël, augmentée des cotisations sociales pour les enfants du personnel du SDIS nés entre 2008 et 2019, à l'identique des dernières années.

DESCOUT Serge